

19.12.2017 - 10:43 Uhr

Comme chaque année - ingérence malveillante de syndicats étrangers à la branche dans un partenariat social éprouvé

Bern (ots) -

Selon la décision du tribunal, le partenariat social ne s'applique que pour l'Association suisse des transports routiers ASTAG et Les Routiers Suisses. Toute tentative d'immixtion par des syndicats étrangers à la branche est donc clairement rejetée. Et l'ASTAG suit avec sérénité la polémique actuelle en rapport avec une «alliance» autoproclamée pour le transport de marchandises. Même si elles sont souvent répétées, les contrevérités restent fausses.

L'Association suisse des transports routiers ASTAG n'accepte aucune organisation étrangère à la branche comme partenaire social pour l'industrie du transport routier. Comme la Cour suprême de Berne et le tribunal régional Berne-Mitteland l'ont déclaré à deux reprises et de façon concluante le 10 décembre 2014 par un jugement exécutoire, du fait de leur représentation particulièrement faible dans le transport routier, les syndicats n'ont pas le droit de revendiquer une participation au partenariat social (convention nationale) conclu entre l'ASTAG et Les Routiers Suisses LRS. La conférence de presse de ce jour des syndicats UNIA, SEV et syndicom représente donc «une attaque malveillante et uniquement fondée sur l'envie du pouvoir contre le partenariat social éprouvé avec les LRS», constate le président central de l'ASTAG Adrian Amstutz: «Les syndicats exigent du fair-play tout en faisant fi des règles du jeu et des décisions des tribunaux!»

A contrario, en 2017, l'ASTAG a continué à développer avec LRS - l'unique association compétente des conductrices et conducteurs professionnels - le partenariat social éprouvé. Sur la base de cette convention nationale, des négociations sur des dispositions supplémentaires ampliatives ont eu lieu dans plusieurs sections permettant de réaliser des progrès notables. De plus, et suite à des contrôles détaillés effectués dans plusieurs cantons, le Secrétariat d'Etat à l'économie seco n'a pas constaté l'existence de conditions de travail précaires.

Les mensonges malveillants sans fondement, débités depuis des années par les syndicats avec une régularité déplaisante ne sont donc pas une surprise - et même s'ils sont répétés encore et toujours, ils ne se transformeront pas en vérité. Par contre, il est très fâcheux que la mauvaise presse manifeste dirigée contre l'industrie du transport routiers se fasse sur le dos des chauffeurs et du personnel des secteurs Logistique. Et le fait que les syndicats, poussés uniquement par une certaine idéologie, combattent constamment les intérêts du transport routier sur le plan politique, va malheureusement de pair. Et Adrian Amstutz de poser la question rhétorique «Où se trouvait donc cette alliance autoproclamée des syndicats lors de la discussion sur le nouveau fonds routier FORTA ?» Réponse: «Nulle part - tout comme dans le projet de réfection du tunnel du Gothard!»

Contact:

André Kirchhofer
Vice-Directeur
031 370 85 85

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001880/100810567> abgerufen werden.